

# Rapport d'évaluation

Plan de réussite

du Collège Champlain-Lennoxville

*Avril 2002*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

## **Note préliminaire**

Le rapport d'évaluation du plan de réussite de Champlain-Lennoxville se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

**La Commission estime que le plan de réussite de Champlain-Lennoxville devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.**

## **Première partie**

**Évaluation du plan de réussite remis  
au ministre de l'Éducation  
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
le 31 octobre 2001**

## **Introduction**

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Collège Champlain-Lennoxville lors de sa réunion tenue le 31 octobre 2001. Cet examen a porté sur le document intitulé *Value-Added Education. A Three-Year Plan for Facilitating Success at Champlain Regional College* (6 décembre 2000), et plus particulièrement sur les sections concernant le campus de Lennoxville, ainsi que sur deux documents datés du 24 mai et du 15 juin 2001 comprenant un complément d'information sur les cibles institutionnelles de diplomation et de réussite des cours. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation du Collège et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

## **L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation**

Le Collège ne décrit pas les caractéristiques de son milieu et de sa clientèle, reconnaissant qu'il n'est pas en mesure de le faire. Il ne peut donc identifier avec certitude quelles sont les attentes de ses élèves. Il propose cependant des hypothèses et annonce son intention de colliger et d'analyser avec rigueur les informations lui permettant de vérifier ces hypothèses et de mieux connaître sa clientèle et son évolution.

L'absence d'un système d'information intégré et comprenant toutes les données quantitatives et qualitatives nécessaires empêche le Collège d'identifier clairement les obstacles à la réussite et à la diplomation. Il examine toutefois les taux de réussite globaux, les taux de persévérance, de changements de programme et de diplomation de sa clientèle selon les secteurs et selon les programmes ciblés, mais aussi en comparant les données des trois campus du Collège Champlain. Il soulève à nouveau des hypothèses concernant les obstacles dans les programmes ciblés. Motivation et implication personnelle des élèves, orientation indéterminée, préparation antérieure, transition entre le secondaire et le collégial, embauche avant la diplomation, cours problèmes et maîtrise de l'anglais sont les principaux obstacles invoqués.

Conscient des faiblesses de son analyse, le Collège inscrit à son plan de réussite plusieurs mesures destinées à corriger cette situation. Les informations ainsi recueillies lui permettront de mieux cibler ses interventions et d'appliquer des stratégies adaptées à sa situation.

## **Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles**

Le Collège expose dans son plan de réussite l'ensemble des mesures existantes et les stratégies complémentaires qu'il envisage. Ces mesures et stratégies sont variées et, pour la plupart, touchent directement les élèves. Certaines s'adressent à l'ensemble des élèves et d'autres plus spécifiquement aux élèves des programmes ciblés. Elles concernent notamment la responsabilisation des élèves, la réussite des élèves à risque, l'accueil et l'intégration, le soutien à l'orientation, la réussite à la première session, la réussite de cours ciblés, l'accompagnement pour le maintien aux études et la diplomation, et la création d'un milieu d'étude et d'un milieu de vie favorisant la réussite.

Le Collège a aussi adopté quelques mesures organisationnelles de nature à optimiser ses ressources pédagogiques. Elles concernent la distribution de la tâche, l'harmonisation des horaires, l'application de la PIEA et l'évaluation des mesures d'aide existantes.

Plusieurs de ces stratégies sont en lien avec les obstacles mentionnés par le Collège. Par exemple, les ateliers destinés à venir en aide aux élèves en difficulté dans les cours problèmes, les mesures particulières destinées aux élèves faibles en anglais (*English Advantage Pilot Projet* et *English Fundamentals Plus*) et les rencontres d'orientation par programmes. Certaines, par leur approche des problèmes d'orientation des élèves et du passage au niveau collégial ou par leur capacité à favoriser l'intégration des élèves et l'établissement de liens personnels, ont un caractère novateur : le *English Advantage Pilot Project* et le projet *English Fundamentals Plus* déjà mentionnés, la session estivale d'intégration (*Summer College Orientation Essentials*), les mesures de soutien à l'orientation, les mesures de sensibilisation des élèves, l'accent sur une pédagogie de première session, en constituent autant d'exemples.

D'autres toutefois s'avèrent imprécises et soulèvent des doutes quant à leur application. « Étudier la faisabilité » ou « étudier la possibilité » sont des termes qui incitent peu à l'action. Parfois, les moyens envisagés pour réaliser une stratégie sont peu explicites, comme lorsqu'on prévoit sensibiliser les élèves à l'importance d'une éducation fondamentale de niveau collégial. Le caractère volontaire de certains moyens, telle la participation aux ateliers, est susceptible d'en affecter l'impact réel chez les élèves visés. Dans certains cas, les mesures comportent quelques contradictions. Ainsi, on envisage d'une part une campagne de sensibilisation des élèves qui travaillent pour gagner davantage d'argent de poche, tandis que, d'autre part, on souhaite aménager le calendrier pour accommoder les élèves qui ont réellement besoin de travailler. Il y a là de la part du Collège une attitude ambiguë à l'égard du travail rémunéré.

Les élèves du Collège bénéficiaient déjà de nombreuses mesures d'aide à l'apprentissage. Malgré ces mesures, les taux de diplomation étaient à Champlain-Lennoxville moins élevés que dans l'ensemble du réseau pour la cohorte de 1993, démontrant ainsi la nécessité, reconnue par le Collège, d'identifier clairement les obstacles à la réussite et à la diplomation et d'évaluer l'adéquation et l'impact des mesures en place.

L'ensemble de ces moyens et stratégies constitue une très vaste gamme de mesures de soutien à la réussite. Cependant, en l'absence d'une analyse approfondie de la situation qui permette d'identifier avec précision les obstacles à la réussite et à la diplomation, il demeure difficile d'en apprécier la pertinence et la cohérence. L'analyse des besoins ainsi

que les processus d'évaluation envisagés par le Collège devraient lui permettre de mieux cibler ses moyens et stratégies et de les adapter à sa situation particulière de façon à concentrer plus efficacement ses efforts sur des obstacles clairement identifiés.

## **Les modalités de mise en œuvre**

Les mécanismes de gestion retenus par le Collège sont de nature à favoriser la concertation et la coordination des différents services et instances. La directrice des études et le coordonnateur de la réussite de Champlain assument la coordination de l'ensemble des travaux et activités nécessaires à la réalisation du plan ainsi qu'à son suivi. Un comité de réussite assure la concertation entre les divers intervenants à Champlain-Lennoxville. Ce comité se compose de professeurs, de membres des services aux élèves et d'un directeur. Il a pour mandat général de s'assurer de l'implantation des actions du plan de réussite, de recommander des ajustements au besoin et de veiller à l'établissement d'une culture de la réussite et de l'amélioration continue. Le comité doit rendre compte à la directrice des études et au coordonnateur de la réussite.

Le plan n'est pas explicite à propos du caractère intégré des différents services d'aide et de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage de même qu'à propos des liens entre les services aux élèves et les services et instances à vocation pédagogique.

L'ensemble des acteurs concernés participent à la mise en œuvre du plan. Professeurs, cadres et professionnels sont associés à la réalisation des activités qui les concernent et, par leurs représentants, aux travaux du comité de la réussite. L'association étudiante est responsable de la réalisation d'une enquête sur la perception qu'ont les élèves de la réussite.

Le comité de la réussite a pour mandat de sensibiliser l'ensemble du personnel à l'importance de la réalisation du plan. À cet égard, des mesures de perfectionnement des professeurs sont prévues. Le Collège reconnaît l'intérêt de ses partenaires dans la réussite des élèves et il aurait intérêt à informer les élèves, les parents, les diplômés et les employeurs au sujet de son plan de réussite. Enfin, le calendrier de réalisation gagnerait à être précisé de façon à établir dans le détail l'échéancier de chaque action.

Dans l'ensemble, le Collège prévoit des modalités de nature à favoriser la mise en œuvre de son plan de réussite.

## **Conclusion**

Le Collège n'a pas pu procéder à une analyse aussi fine de sa situation qu'il l'eut voulu et identifier clairement les obstacles à la réussite et à la diplomation. Il soulève toutefois des hypothèses concernant ces obstacles pour les programmes ciblés. Plusieurs des moyens et des stratégies de réussite qu'il propose sont en lien avec ces obstacles.

Le Collège entend prendre les moyens nécessaires pour connaître les caractéristiques de sa clientèle, mieux identifier les obstacles à la réussite et à la diplomation et faire les ajustements requis à sa stratégie, le cas échéant. Ces moyens comprennent notamment la création d'un système d'information intégré regroupant les indicateurs lui permettant d'effectuer un suivi adéquat de sa clientèle.

La Commission estime que le plan de réussite du Collège est de nature à permettre une prise en charge institutionnelle de la réussite, mais le Collège devra suivre attentivement ses résultats pour s'assurer de son efficacité.

## **Deuxième partie**

### **Addenda et jugement final**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
le 15 avril 2002**

## **Addenda**

Lors de sa réunion du 15 avril 2002, la Commission a pris connaissance du rapport de suivi du plan de réussite de Champlain Regional College<sup>1</sup>. Le Collège a restructuré son plan de réussite. Il a isolé les mesures propres à chaque site d'enseignement et celles de l'administration centrale. Dans chaque cas, les mesures sont regroupées selon l'une ou l'autre des neuf stratégies retenues par le Collège. Ce faisant, le Collège a apporté quelques ajustements à son plan éliminant quelques mesures et en ajoutant d'autres à la lumière de l'expérience acquise. Dans l'ensemble, le plan est en bonne voie de réalisation.

## **Jugement final**

La Commission estime que le plan de réussite de Champlain-Lennoxville devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Sonia Grenon, agente de recherche

---

1. *Annual Report on the Student Success Action Plan*, avec lettre de transmission du 9 novembre 2001.